

À Mayotte et en France : NON AUX SÉVICES PUBLICS ! NON AUX VIOLENCES DE L'ÉTAT FRANÇAIS !

Contre la France coloniale et raciste : ACTIONS 2 et 3

après l'action 1 d'occupation de la DRAC qui s'est terminée par une évacuation policière.

Un peu d'histoire coloniale pour comprendre...

L'île de Mayotte fait partie de l'archipel des Comores, colonisé par la France au XIX^e siècle. En 1974, la France accepte l'organisation d'un référendum d'autodétermination.

90 % des habitant-e-s des Comores votent pour l'indépendance, sauf Mayotte (35 % de oui). Alors que le gouvernement français s'était engagé pour le référendum à ce que l'indépendance des Comores soit globale, lors de la déclaration d'indépendance par le gouvernement comorien qui revendique aussi Mayotte, la France décide finalement de conserver Mayotte. **En 1975, l'Assemblée générale de l'ONU reconnaît le nouvel État comorien et critique l'amputation de Mayotte par la France**, tandis que l'Union africaine considère que Mayotte est occupée par une puissance étrangère. Bref, **Mayotte est une colonie française !**

En témoigne le fait que, même si l'île est devenue le 101^e département français en 2009, le taux de pauvreté atteint 77 % (le plus haut « de France » pour une moyenne de 14 % en France !). Par ailleurs, la départementalisation n'empêche pas que le droit français ne s'applique pas à Mayotte, comme c'est le cas pour le droit des étranger-e-s qui sont expulsé-e-s plus facilement qu'en métropole.

Sous prétexte de délinquance galopante, **le gouvernement français a décidé de mener depuis avril une opération massive d'expulsions de sans-papiers comoriens et de destruction de logements illégaux**. Il a baptisé cette **opération « Wuambushu »** qui signifie « reprise ». Cette opération a été à la fois dénoncée par les organisations humanitaires et des droits humains ainsi que par le gouvernement comorien qui demande à la France d'y renoncer, compte tenu des risques de violences de l'État français.

La France a démarré l'opération avant d'être ralentie par la justice qui a suspendu les destructions de bidonvilles jugées trop dangereuses pour les habitant-e-s. De même, le gouvernement comorien a refusé d'accueillir les sans-papiers expulsés. Mais ces obstacles n'ont pas fait renoncer le gouvernement français...

NON À L'OPÉRATION « Wuambushu » À MAYOTTE !

NON au démantèlement policier et violent des bidonvilles à Mayotte !

NON aux expulsions collectives de sans-papiers (comoriens) hors de Mayotte !

À Mayotte, les sans-papiers comoriens sont « chez eux », la France non !!!

ET TANT QU'ON Y EST, en France et à Mayotte, NON AUSSI...

...à la loi Darmanin sur l'asile et l'immigration, en entier ou en morceaux !

...aux remises à la rue de personnes hébergées avec la fin de la trêve hivernale !

...aux préfectures transformées en bunkers terrifiants pour les étranger-e-s !

...à la dématérialisation ubuesque des services préfectoraux pour étranger-e-s !

Régularisation des personnes sans-papiers, en France et à Mayotte !

Des vrais logements pour tous et toutes, en France et à Mayotte !

Des préfectures faciles à occuper ou plus de préfectures du tout !